

Saint-Marc-des-Carières Une église renaît

Hélène Bourque

Numéro 41, automne 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18586ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bourque, H. (1988). Saint-Marc-des-Carières : une église renaît. *Continuité*, (41), 11–11.

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES: UNE ÉGLISE RENAÎT



L'intégration de l'ancienne façade au nouveau bâtiment est principalement assurée par le matériau de revêtement: la pierre de taille. (dessin: M. Dallaire arch.)

L'église de Saint-Marc-des-Carières (1901, Pierre Lévesque et David Ouellet arch.) avant l'incendie du 9 mai 1987. (photo: Inventaire des biens culturels)



Périodiquement des églises du Québec sont la proie d'incendies qui entraînent le plus souvent des pertes totales et laissent, au lendemain du désastre, des murs de pierre ou de brique meurtris¹. Alors surgissent de nombreuses questions: Est-il nécessaire de reconstruire? Si oui, faut-il tout démolir et refaire? Est-ce que l'on reconstruit exactement comme auparavant ou est-il préférable de bâtir une église entièrement nouvelle? Faut-il respecter l'emplacement initial? Autant de choix et de réponses possibles mis en relation évidemment avec la valeur architecturale de l'édifice.

Lorsqu'une église brûle dans un de nos villages, la tendance actuelle veut toutefois que l'on en reconstruise une entièrement neuve, beaucoup plus petite, et surtout le plus simple possible par souci d'économie. Ce type de programme architectural engendre souvent un édifice dont l'aspect vient perturber l'harmonie formelle des environs immédiats, et aussi tout le paysage architectural du village, dont l'église constitue l'élément clé.

LA RECONSTRUCTION

L'église de Saint-Marc-des-Carières retient l'attention en devenant en quelque sorte l'exception à la règle. Incendiée le 9 mai 1987, il n'en est resté que les murs de pierre, dont la façade, qui avaient exceptionnellement bien traversé l'épreuve. D'où la possibilité très attrayante pour la population de réutiliser ces murs dans la future construction. Malgré tout, l'idée de démolir et de refaire à neuf, comme c'est souvent le cas, demeurerait bien présente car l'église de Saint-Marc-des-Carières n'était pas considérée comme une oeuvre majeure de l'architecture religieuse du Québec. L'édifice de style néo-gothique, élevé en 1901 d'après les plans de Pierre Lévesque et David Ouellet, se révélait tout au plus caractéristique de l'architecture religieuse du début du siècle².

Fort heureusement, la population est parvenue à un consensus et a opté pour une construction qui intègre les murs anciens de l'église, ou du moins la façade. Beaucoup plus inspiré par un sentiment d'attachement religieux et d'identification culturelle que par un parti pris esthétique, ce choix indique néanmoins que l'on attache de l'importance aux formes architecturales qui composent l'environnement rural. Bien sûr, nous connaissons d'autres cas où l'on a réutilisé les murs anciens d'une église; l'édifice de l'Université du Québec à Montréal, rue Saint-Denis, en est un exemple. Mais l'église de Saint-Marc-des-Carières a ceci de particulier qu'on lui conserve son usage originel tout en lui greffant une nouvelle architecture.

UNE HISTOIRE DE PIERRE

L'architecte Michel Dallaire s'est vu confier la responsabilité de concevoir la nouvelle église. Son programme initial visait essentiellement à réutiliser la façade et les murs latéraux, à conserver cinq cents places assises sur un même plancher, et ce, dans une structure beaucoup plus basse afin d'éliminer certains problèmes techniques dont celui du chauffage. Toutefois, la conservation des murs latéraux est très vite apparue impossible en raison de leur extrême faiblesse; étant

de moindre qualité, la pierre de ces murs a plus fortement ressenti le choc de l'incendie. La solution retenue fut donc de garder uniquement la façade et, afin d'accueillir le nombre voulu de paroissiens sur un seul niveau, l'architecte a opté pour un agrandissement de l'église en largeur, les anciens murs latéraux étant supprimés. Les nouveaux murs se trouvent ainsi fortement en saillie par rapport à la façade, mais cela permet de créer une enveloppe beaucoup plus compacte et plus économique à plusieurs points de vue.

L'intégration de l'ancienne façade au nouveau bâtiment, Michel Dallaire l'a principalement assurée grâce au matériau de revêtement: une pierre de taille dans le même appareil que la façade. La municipalité de Saint-Marc-des-Carières se devait en effet d'honorer son titre de capitale de la pierre. Ce lien entre l'ancien et le nouveau est aussi accentué par le rappel sur les murs latéraux des trois arcs qui caractérisent la partie inférieure de la façade. En fait, seul le nouveau clocher surprend peut-être dans le remodelage de l'ancienne façade par son revêtement métallique et son impression de lourdeur. La ro-

bustesse de la base de l'ancien clocher créait un effet de contraste, accentuant ainsi l'élan vertical et la finesse de la flèche et des pinacles. Il faut toutefois admettre qu'avoir conçu un clocher aussi élancé aurait été gênant par rapport à la nouvelle structure beaucoup plus basse.

En somme, la nouvelle église de Saint-Marc-des-Carières, aussi réussie qu'unique, ne manque pas d'éveiller l'intérêt. La municipalité de Saint-Marc-des-Carières peut se féliciter de son choix qui a permis de préserver l'homogénéité architecturale de la rue principale, notamment avec les bâtiments de pierre avoisinants. Et dans une perspective plus large, cette réutilisation constitue certainement une étape vers la reconnaissance de notre patrimoine architectural en milieu rural.

1. À ce sujet il faut lire: Louise Voyer, «Comment mesurent les églises», dans *Églises disparues*, Montréal, Libre Expression, 1981, pp. 11 à 37.

2. Luc Noppen et al., *La fin d'une époque: Joseph-Pierre Ouellet, architecte*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1973, p. 16.

Hélène Bourque
Historienne de l'art.